

Suite aux manifestations des « Gilets Jaunes », l'Association des Maires Ruraux de France a pris l'initiative de récupérer les doléances de nos concitoyens sur un cahier mis à disposition en Mairie et de les transmettre à la Préfecture pour suite à donner.

Je pense qu'il faut profiter de l'occasion qui nous est offerte de faire remonter nos difficultés à nos gouvernants, qui dans leur « Tour d'Ivoire » ne peuvent tout voir et tout savoir.

Le Maire

André GUIRAND